

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2014

Lieu de réunion : mairie de Saint-Secondin

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal 29 Août 2014

Date de publication : 8 Septembre 2014

Etaient Présents : SAUMUR J Maire, MM CHARTIER M, RICHARD MJ, MARCHAND F ,
KNOBLOCH P, Adjoint, DELAFAYE L , MOTHET V, VALLADE M , MARCHAND J ,
MITAULT F, BOURRIAUX JL ,RAYNAUD P, BOUGE A, GUYON M,
excusés : MORILLON S,

Absents

Madame VALLADE Mélanie a été élue secrétaire

Plus de la moitié des membres du Conseil Municipal étant présente,
la séance débute à 20 heures 30

Ordre du jour :

- Subvention assainissement
- Ligne de trésorerie
- travaux cavalière
- organisation du temps périscolaire
- retours commissions
- questions diverses

Monsieur le Maire demande à Madame Mélanie VALLADE de donner lecture du procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 Juillet 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce procès verbal;

Assainissement:

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une subvention d'un montant de 45 000 € a été demandée auprès du Conseil Général, pour les travaux d'assainissement.

Il indique cependant qu'en attendant le versement de cette subvention, il serait bon de réaliser un prêt court terme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de réaliser un court terme d'attente de 2 ans auprès du crédit agricole aux conditions suivantes:

Montant 43 000 €

Frais de dossier : 120 €

taux : 2.041 %

Classification Gissler : 1-A

Le capital est remboursé in fine.

Les intérêts sont remboursés in finés

Ligne de trésorerie :

Le Maire fait un bilan du budget lotissement et indique au Conseil que des difficultés apparaissent au niveau de la vente des lots du lotissement et provoque un déséquilibre de la trésorerie.

Il rappelle cependant au Conseil qu'un permis de construire pour un éco-village qui engloberait 6 lots a été attribué. Il précise qu'il a contacté personnellement le porteur du projet qui confirme la viabilité du projet à 95 % (un constructeur et un service bancaire retenus)

Le Conseil Municipal demande au Maire de reprendre contact rapidement avec les banques pour la faisabilité d'un court terme d'attente et avec le porteur du projet pour confirmation de l'actualité de la réalisation.

Travaux de la Cavalière : La réception technique a été faite et quelques réserves techniques restent à lever.

La visite de la commission de sécurité est programmée le lundi 8 Juin à 9 heures 30.

Reste la mise en place du mobilier (lits, armoires, tables, chaises, meubles de cuisine etc) .Certains membres du Conseil s'engagent à faire le nécessaire le samedi 6 Juin avec la participation de l'employé communal Francis DAUGER.

Organisation du temps périscolaire:

Alexandra BOUGE, présente au Conseil Municipal les différentes activités proposées pour la première période ainsi que les 3 groupes formés pour cette même période. Elle précise qu'un questionnaire via les institutrices a été transmis aux parents afin de connaître la composition journalière de chaque groupes pour la période I. Une réunion de rentrée est organisée le mardi 9 Septembre à 20 heures à la cantine de l'école regroupant: les institutrices, les parents d'élèves et la commission scolaire pour un premier bilan de rentrée (effectifs, organisation périscolaire etc). Lors de cette réunion, il sera fait appel au bénévolat pour l'animation de certaines activités scolaires.

Au niveau des travaux de la bibliothèque de l'Ecole, Alexandra BOUGE informe le Conseil que les rayonnages livrés ne sont pas exploitables en l'état.

Le Conseil Municipal la charge de faire une nouvelle étude comparative (achat d'étagères préétablies ou découpe sur mesure)

Retours commissions:

Commission scolaire: Pascal KNOBLOCH remercie vivement ses collègues conseillers qui ont participé à la peintures de la clôture de la cour de l'Ecole.

A ce sujets les retours venant des parents, des enfants et des institutrices sont très positifs.

Au niveau de la Communauté:

transport le mercredi vers le Centre de Loisirs:

concernant le transport des enfants le mercredi en fin de matinée, vers le Centre de Loisirs, il a été acté la prise en charge de ce transport par la Communauté de Communes du Pays Gencéen.

la traceuse:

Certaines communes ont émis le besoin d'utiliser une traceuse pour la voirie (zébrage, passage piétons, ligne de stop etc)

Pour en simplifier l'exploitation, il est proposé aux communes de former un agent de la Communauté à l'utilisation de la traceuse et de regrouper les besoins de plusieurs communes pour optimiser les interventions. Néanmoins, pour les petits travaux de traçage, une étude d'achat de traceuse simple va être faite par la communauté.

problème fourrière: il a été acté que le fonctionnement de la fourrière serait revu et actualisé avec KOLYMA.

Questions diverses :

Installations de bornes électriques par la Sorégie : à la majorité le Conseil Municipal décide de ne pas mettre en place ce type d'installation en 2014.

EAMS : les membres de la commission EAMS demandent la mise en place d'une réunion pour clarifier le fonctionnement de cette structure. rendez-vous est donné le jeudi 11 septembre à 20 heures à la Mairie. sont convoquées également, Sophie BONVALET et Fatima SOUSSI.

Mme MOTHET informe le Conseil de l'existence d'une promotion de couette organisée par Intermarché. A voir éventuellement pour les hébergements.

Intervention de Mr BOURRIAUX concernant l'état général des Espaces verts et des bordures de routes: Mr BOURRIAUX fait part de retours négatifs de la population concernant l'entretien des espaces verts et des bas cotés de rues. Mr le Maire explique que la difficulté est réelle depuis le départ de Jacques CHAUMONT et qu'elle a été aggravée par la saison estivale très humide.

D'autre part les travaux de rénovation du Gîte la Cavalière ont très largement mobilisés les employés communaux durant Juillet et Août.

Le retour de congé de Bernard BEAUDRIN devrait permettre une sensible amélioration de la situation.

En fonction des possibilités budgétaires des renforts ponctuels pourraient être envisageables.

Au niveau du fleurissement le développement des plants n'est pas à la hauteur des résultats espérés. Un courrier en ce sens a été transmis à l'entreprise CHAMBEAU de Savigne lui demandant de prendre contact avec la Municipalité, afin de juger sur place et d'apporter des corrections.

Nuits Romanes: Mme CHARTIER demande si la Commune pourrait proposer sa candidature pour les nuits Romanes . Elle précise pour cela qu'un dossier doit être déposé auprès de la Région. Le Conseil Municipal demande à Mme CHARTIER de se renseigner sur le contenu et les exigences de ce dossier.

Virement de crédit "La Cavalière"

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2313 (23) - 1018 : Constructions	30 000,00		
2313 (23) - 1019 : Constructions	-30 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	